



Fiche technique

Thème :

ÉLABORER/COLLABORER ET METTRE EN ŒUVRE LE DOCUMENT INDIVIDUEL DE PROTECTION DES MAJEURS (DIPM)

Objectifs et contenus pédagogiques :

Objectifs :

- ✓ Comprendre les concepts clés et le cadre légal entourant le DIPM pour garantir une pratique conforme à la réglementation.
- ✓ Intégrer les notions éthiques, déontologiques et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) dans l'élaboration du DIPM.
- ✓ S'approprier une méthodologie structurée pour rédiger des écrits professionnels, en respectant les principes légaux, rédactionnels et de confidentialité.
- ✓ Acquérir les compétences nécessaires pour rédiger un DIPM clair, objectif et adapté aux besoins de la personne protégée.

Contenus synthétiques:

I. Contexte légal et réglementaire :

1. Loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 et ses implications.
2. Articles L.471-6 et D.471-8 du CASF.

II. Objectifs du DIPM :

1. Transparence et personnalisation des mesures de protection.
2. Communication claire avec la personne protégée et ses proches.

III. Notions éthiques et déontologiques :

1. Respect des droits et de la dignité du majeur protégé.
2. Intégration des RBPP (HAS) dans les pratiques professionnelles

IV. L'appropriation de la démarche méthodologique d'élaboration du DIPM :

1. Principes rédactionnels : neutralité, objectivité, respect de la confidentialité.
2. Rappel des règles légales : Loi du 2 janvier 2002 et Décret n° 2005-223.
3. Pourquoi, pour qui et comment rédiger un DIPM ?
4. Identification des éléments à inclure ou à exclure.

V. Ateliers pratiques :

1. Rédaction d'exemples d'objectifs et de prestations pour le DIPM.

VI. Identification des obstacles :

1. Problèmes liés à l'orthographe et à la grammaire.



2. Conflits internes autour de l'écriture (doutes, subjectivité, jugement).
3. Règles et astuces pour une rédaction claire et structurée.
4. Maintien d'une posture neutre et bienveillante dans les écrits

VII. La rédaction et la finalisation du DIPM :

1. Liste et nature des prestations offertes.
2. Montant prévisionnel des prélèvements sur les ressources.
3. Étapes essentielles pour rédiger un DIPM clair et conforme.
4. Atelier de synthèse : rédaction d'un DIPM à partir d'un cas fictif.
5. Vérification de l'absence de jugement de valeur.
6. Respect des attentes légales et éthiques.
7. Validation collective des productions.

Outils pédagogiques :

- ✓ PPT
- ✓ Supports vidéos, documents recommandés (HAS) et/ ou officiels, et /ou créés/suggérés
- ✓ Travaux de groupe
- ✓ Mise en situation
- ✓ Réflexion/création de documents
- ✓ Quiz
- ✓ Livret pédagogiques et/ ou plaquettes

Evaluation :

Evaluation en amont, à l'issue de la formation (à chaud) et 6 mois plus tard (à froid).

Outils d'évaluation :

- ✓ Questionnaires des attentes et besoins en amont de la formation.
- ✓ Questionnaires de satisfaction à l'issue de la formation.
- ✓ Questionnaires de suivi à 6 mois après la formation.

Méthodologie :

Méthodes :

- Magistrale : apports théoriques
- Réflexive/active : permettre aux stagiaires de s'interroger
- Travail en sous-groupe : construction et production d'outils

Prérequis :

Tous les professionnels travaillant auprès de personnes en situation de handicap et/ ou âgées

Durée de l'action:

2jours (14h)

Tarif:

Nous contacter. Devis sur demande.